

Rentrée scolaire 2025-2026



Guide pratique

CHEVILLY
LARUE
f @ in

Sommaire

Edito	3
Le projet éducatif local	4
La commune investit dans les écoles	5
La caisse des écoles	6
Ils accompagnent vos enfants	7
Le temps scolaire	8
La journée des écoliers	8
Bien équipés pour la rentrée	10
La restauration scolaire	11-12
Le temps périscolaire	14-15
L'accueil du matin (maternel et élémentaire)	14
L'accueil du soir (maternel)	14
L'étude (élémentaire)	14
L'accueil du soir post étude (élémentaire)	15
Les clubs "coups de pouce" (maternel et élémentaire)	15
Accueil du mercredi et des vacances	15
Découvrir en expérimentant	16-22
Le Conseil municipal d'enfants	16
Prévenir pour agir	17
Les classes de cirque	17
Les classes musicales	18
Les classes découvertes	18
Les séjours, stages et escapades	19
Chevilly-Larue, ville amie des enfants	19
Le sport à l'école	20
Cycle natation	20
Ecole de découverte des sports	20
La culture à l'école	21
En pratique	23-25
Les inscriptions à l'école	23
Les inscriptions aux activités périscolaires	23
L'accueil d'enfants porteurs de handicap	23
Le portail famille	24
Comment payer sa facture ?	25
Le quotient familial : qu'est-ce que c'est ?	25
La carte scolaire	26-27

Edito

Pour miser sur l'avenir, avoir l'enfance au cœur !

Une année de plus pour bâtir la réussite éducative de chacun, en gardant comme priorité absolue l'enfance.

D'abord, grâce aux partenariats de long terme avec le théâtre, la Maison du Conte, l'école du cirque, la médiathèque, la piscine municipale, pour que chaque enfant puisse apprendre et découvrir. Un engagement de long terme qui se traduit dans les faits, puisque la Municipalité fait de l'enfance, encore cette année, son premier budget.

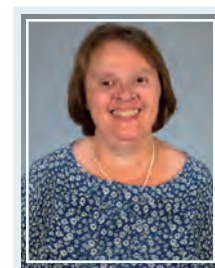
Ensuite, grâce à la nouvelle école Frida Kahlo qui prend désormais son rythme de croisière. Bien sûr, il a fallu régler des détails au cours de cette année de démarrage, mais désormais, nous sommes confiants en ce nouvel équipement qui a permis de rééquilibrer la carte scolaire et d'aller plus loin encore sur le chemin d'une ville plus verte, pour toutes et tous.

Enfin, grâce à la première année d'exercice de l'École municipale des sports, destinée aux enfants de 3 à 11 ans. Grâce à ce nouveau programme municipal, les enfants ont pu s'initier toute une palette d'activités sportives, afin de développer leur goût pour le sport, sous tous ses angles ! Forts de cette belle réussite, nous poursuivrons son développement pour apporter à tous la possibilité de trouver "son" sport.

En attendant, donc, une rentrée joyeuse et pleine de belles expériences, que votre été soit beau !



Stéphanie Daumin,
Maire de Chevilly-Larue,
Première Vice-présidente
du Conseil de territoire
Grand-Orly Seine Bièvre



Nora Lamraoui-Boudon,
Maire-adjointe déléguée
à la prévention, au projet éducatif local
et à la restauration municipale

Le projet éducatif local : réussite pour tous !

Le projet éducatif local définit des enjeux, des objectifs et des actions afin d'œuvrer pour la réussite scolaire et l'épanouissement de chaque enfant. Favoriser le bien vivre ensemble, le lien social, la lutte contre l'exclusion et développer la culture et le sport sont les axes principaux.

Bien accompagner les élèves pour leur réussite

- Une ATSEM par classe pour accompagner les enseignants et les enfants dans les écoles maternelles ;
- Des ateliers "coups de pouce" et l'étude en lien avec l'Éducation nationale ;
- Lutter contre les discriminations, les harcèlements et les violences à l'école ;
- Une restauration collective de qualité, intégrant du bio, des circuits courts et des menus végétariens dont plus de 80 % du prix est assuré par la commune.

Accentuer l'ouverture sur le monde

- Les classes cirque pour les élèves de maternelle et les classes découvertes pour les CM2 ;
- Partenariats entre l'école, les arts et le sport en lien avec les différents équipements culturels et sportifs présents à Chevilly-Larue ;
- Participer à la maîtrise de la natation par un apprentissage dès le plus jeune âge.

Sensibiliser les jeunes Chevillais

- Ateliers de prévention animés par la chargée de mission des politiques préventives ;
- Inculquer les valeurs du vivre ensemble ;
- Conseil municipal des enfants depuis 1988 ;
- Sensibilisation des enfants au gaspillage et initiation au tri des déchets et bio déchets.



Créer les conditions d'accueil et d'apprentissage optimales

- Programme annuel de travaux et de renouvellement du mobilier dans les écoles ;
- Plan pluriannuel de rafraîchissement des écoles pour les périodes de canicule ;
- Déploiement du numérique dans les écoles.

La commune investit dans les écoles

Offrir de bonnes conditions d'apprentissage et de travail aux élèves et aux adultes qui les accompagnent au quotidien dans les écoles est une des priorités de la Municipalité. Pour cela, des interventions d'entretien régulier (réfection des peintures, menuiserie, etc.) sont réalisées chaque année. Des travaux de plus grande ampleur sont également programmés et réalisés dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.

Cette année, des protections solaires commenceront à être installées au sein de l'école Paul Bert B (montant total : 506 000€). L'installation s'achèvera en 2026. Un ascenseur sera également réalisé pendant les vacances d'été au sein de l'école Pierre et Marie Curie (montant total : 215 000€).

Depuis 2020, 6,7 millions d'euros ont été investis pour les écoles.



La caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public communal qui intervient dans l'ensemble des établissements scolaires de la commune, de la maternelle au lycée.

Elle est gérée par un conseil d'administration, composé de membres issus du Conseil municipal, d'un représentant de l'Éducation nationale, ainsi que des parents d'élèves élus.

Le budget de cet établissement public est alimenté à 99 % par une subvention communale qui représente plus de 100 000€ par an ; le pourcentage restant est alimenté par les dons des familles adhérentes.

Cet établissement témoigne de la priorité municipale en faveur de la réussite de tous les élèves. Il offre notamment aux enfants les livres de fin d'année pour les CM2, des sorties pédagogiques des écoles ou encore les jouets, jeux et spectacles dont les élèves bénéficient pendant la période de fin d'année.



Ils accompagnent vos enfants

Toute la journée :

- Enseignants ;
- Directeurs d'écoles ;
- ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- Gardiens.

Durant le temps périscolaire (accueil matin, soir, restauration, étude) :

- animateurs ;
- Agents de la restauration municipale ;
- Enseignants.

De façon plus ponctuelle (lors de rencontres, d'ateliers, de visites...) :

- Éducateurs sportifs ;
- Médiathécaires ;
- Ludothécaires ;
- Professeurs du conservatoire ;
- Chauffeurs de car ;
- Agents d'entretien et agents de service ;
- Professeurs et artistes associés au théâtre ;
- conteurs de la Maison du conte ;
- Membres de l'atelier de la petite enfance.



ZOOM SUR...

Gwenola Nicolas, diététicienne-nutritionniste

"Je travaille au sein de la restauration où mes missions sont diverses, allant de la sécurité sanitaire à la lutte contre le gaspillage, en passant bien entendu par les menus. J'ai formalisé toutes les procédures hygiène que ce soit à la cuisine centrale ou dans les offices. En plus de l'accompagnement et de l'écoute que je propose aux 30 agents des écoles, cela permet facilement d'avoir une réponse à une question et de bien accompagner les nouveaux venus. Lors du dernier contrôle de la

Direction départementale de la protection des populations, nous avons reçu la note la plus élevée au classement Alim'confiance. Ce qui montre que nous faisons les choses bien et nous pouvons en être fiers ! Côté nutrition, j'élabore les menus en combinant les différentes réglementations et l'organisation de notre cuisine centrale. À Chevilly-Larue, nous cuisinons 2000 repas chaque matin pour le midi contrairement à d'autres communes qui font appel à des prestataires extérieurs qui livrent des repas préparés. Ma mission est donc de proposer des menus qui s'équilibrent sur un mois tout en privilégiant les produits bio ou locaux dès que possible. Au sein de la restauration, nous avons chacun notre rôle (les achats, la cuisine, etc.) mais nous sommes tous liés les uns aux autres et travaillons en équipe. Depuis janvier, nous avons remis en place des menus à thème une fois par mois. Jusqu'à juin, nous découvrons les spécialités du monde (Chine, Mexique, La Réunion, l'Italie...) et nous envisageons à partir de septembre les régions françaises. C'est un vrai défi d'élaborer des menus qui plaisent aux enfants. Car notre but est qu'ils apprécient et mangent pour éviter le gaspillage alimentaire et leur transmettre les bonnes habitudes alimentaires."

Le temps scolaire

LA JOURNÉE DES ÉCOLIERS

Le temps scolaire est réparti sur 4 journées par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 .

Le mercredi, les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs à la journée ou à la demi-journée.

Le temps scolaire dans les écoles

	7h-8h20	8h30-12h	12h-14h	14h-16h30	16h30-18h		18h-19h
Lundi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous
Mardi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous
Mercredi	Centre de loisirs à la journée avec repas ou à la demi-journée matin ou après-midi avec repas						
Jeudi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous
Vendredi	Accueil du matin	Temps scolaire	Pause déjeuner	Temps scolaire	Goûter et accueil du soir pour les maternelles	Goûter et étude pour les élémentaires	Accueil du soir pour tous

Ces horaires sont présentés à titre indicatif ; ils peuvent varier selon les organisations internes ou les besoins exceptionnels.



ZOOM SUR...

Ghenima Bouider, régisseuse principale



"Je travaille au sein de la direction de l'enfance et de l'éducation. Je suis régisseuse principale. Mes missions sont variées et parmi elles : mettre à jour les tarifs et la création des activités, éditer et envoyer les factures des activités facturées par la régie de l'éducation ; encaisser les recettes des activités périscolaires, conservatoire, SMJ, CCAS, crèches et piscine ; verser les justificatifs d'encaissement des recettes au trésor public, etc.

Je suis en lien avec les familles par téléphone, par mail mais aussi en direct à l'hôtel de ville pour répondre à leurs questions et les aider dans leurs démarches et c'est ce qui me plaît le plus dans mon métier. Le contact humain est essentiel. La bienveillance et l'écoute sont mes moteurs et les Chevillais sont reconnaissants.

En tant qu'agents publics, nous sommes les premiers ambassadeurs des services et des projets de la commune. Il est important que nous puissions renseigner les habitants et répondre à leurs questions. Côté coulisses, mon travail me plaît aussi beaucoup grâce aux liens qui soudent l'équipe. Nous avons toujours un sourire, un geste amical, une attention les uns pour les autres. Que demander de plus ?"

Bien équipés pour la rentrée



L'achat des fournitures scolaires représente une somme importante dans le budget des familles. Depuis de nombreuses années et malgré un budget de plus en plus contraint, la Municipalité a fait le choix de distribuer des fournitures gratuites à tous les élèves le jour de la rentrée. Elle dote également les écoles de petits matériels scolaires qui sont distribués gratuitement aux élèves en fonction des besoins. Le choix des fournitures se fait en concertation avec l'Éducation nationale.

Elèves des CP

- Sac à dos souple ;
- Trousse complète (stylo, crayon de papier, taille crayon, gomme, règle, tube de colle, ciseau) ;
- Cahier 24x32cm (96 pages) ;
- Carnet 11x17cm (96 pages) ;
- Ensemble ardoise blanche et feutre effaçable ;
- Pochette de feutres ;
- Pochette de crayons de couleurs.

Elèves de CE1

- Dictionnaire Larousse junior 7/11 ans.

Elèves de CE2

- Compas à mine ;
- Équerre ;
- Atlas illustré du monde.

Elèves de CM1

- Manuel de calcul

Elèves de CM2

- Dictionnaire Larousse des collèves 11/15 ans.

À noter : la Municipalité met à disposition de chaque classe des cars pour les différentes sorties tout au long de l'année. La caisse des écoles participe à l'achat des fournitures de rentrée, jouets et spectacles de Noël, à la location de cars pour les sorties pédagogiques, aux subventions pour soutenir les projets des écoles et projets communs école-accueil de loisirs.

La restauration scolaire

Le temps du repas est un moment de détente et d'éveil aux bonnes habitudes alimentaires. Encadrés par les animateurs et les agents de la restauration scolaire, les enfants se voient proposer des activités ludiques et des temps de jeux libres.

Les menus, de qualité, variés respectant les besoins nutritionnels pour leur bon épanouissement, sont élaborés par l'équipe de cuisine et la diététicienne de la ville. Les repas sont réalisés par les agents municipaux du service restauration au sein d'une cuisine centrale municipale. Ils sont ensuite livrés chaque jour, en liaison chaude, à l'ensemble des écoles, soit environ 2000 repas.

LE DOUBLE MENU ET LA SENSIBILISATION AU GASPILLAGE

Depuis septembre 2021, les élèves ont le choix entre un plat avec ou sans protéine animale, respectant la valeur nutritionnelle de référence pour cette tranche d'âge. Cette démarche d'éducation au goût, avec des menus sains et équilibrés, vise aussi à réduire la consommation de viande et les émissions de gaz à effet de serre. Des tables de tri ont également été installées dans l'ensemble des réfectoires des écoles élémentaires. Elles permettent aux élèves de mieux trier leurs déchets et de les sensibiliser aux aliments non consommés et jetés.

Les menus du mois sont disponibles sur ville-chevilly-larue.fr



QUE FAIRE EN CAS D'ALLERGIES ?

Si votre enfant souffre d'allergies alimentaires ou de troubles de santé dus à une maladie chronique, un protocole d'accueil individualisé sera mis en place (PAI) après validation du médecin scolaire.

EN CHIFFRES

- **39 %** : c'est la part de produits bio et issus du commerce équitable et labellisé dans les assiettes ;
- **95 %** des élèves fréquentent la restauration scolaire ;
- Plus d'**1M€** sont consacrés aux achats des denrées alimentaires. Ce budget a été revu à la hausse pour pallier l'augmentation, de l'ordre de **20 %**, des denrées alimentaires ;
- La ville prend à sa charge de **70 % à 95 %** pour les quotients familiaux les plus bas. Le repas coûte 12 € par enfant à la ville.



ZOOM SUR...



Brigitte, gardienne de l'école Salvador Allende

"Je suis gardienne depuis 20 ans et j'adore mon métier. Je n'en changerai pour rien au monde ! En tant que gardienne, j'ouvre et ferme les portes de l'école le matin, à midi et le soir. Je réponds aux appels et je nettoie la salle des maîtres. Je suis le premier accueil des enfants et des parents quand ils arrivent. Au fil du temps, se créent des liens. Je vois grandir les enfants. Ils arrivent tout-petits à 3 ans, timides pour certains, déjà aventuriers pour d'autres. Et quand je les vois quitter l'école, prêts à entrer en CP, ils ont tellement évolué. Cela fait chaud au cœur d'en être le témoin."

Ce qui me plaît aussi au quotidien c'est l'équipe soudée que nous formons avec tout le personnel de l'école. Je connais certaines maîtresses depuis mon arrivée à l'école. D'autres sont arrivées plus récemment ce qui permet de découvrir de nouvelles personnalités et de renforcer encore l'esprit d'équipe qui nous lie."



Le temps périscolaire

Avant et après la classe, les temps périscolaires sont encadrés par les animatrices et animateurs, salariés de la commune.



L'ACCUEIL DU MATIN (MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE)

De 7h à 8h20, les enfants sont accueillis au sein de leurs écoles. Pour un début de journée en douceur, des activités calmes au choix de l'enfant sont mises en place.

Payant (tarif selon le quotient familial), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)

L'ACCUEIL DU SOIR (MATERNEL)

Ouvert aux élèves de 16h30 à 19h au sein de leur école, les enfants commencent par prendre un goûter offert par la commune avant de participer à des activités ludiques et récréatives organisées par les animateurs de la ville.

Payant (tarif selon le quotient familial), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)

L'ÉTUDE (ÉLÉMENTAIRE)

De 16h30 à 18h, après avoir pris un goûter, fourni par les familles, les élèves d'élémentaire commencent l'étude. Assurée par des enseignants, elle leur permet de faire leurs devoirs ou revoir un point de méthode.

Payant (forfait mensuel), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)

Coût pour la ville : environ 130 000€, près de 50 % est pris en charge par la ville

L'ACCUEIL DU SOIR POST ÉTUDE (ÉLÉMENTAIRE)

À partir de 18h, les enfants peuvent se rendre à l'accueil du soir au sein de leur école où les animateurs de la commune leur proposent des activités ludiques et récréatives.

Payant (tarif au forfait), sans inscription préalable (paiement à la fréquentation)



LES CLUBS "COUPS DE POUCE" (MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE)

De 16h30 à 18h (17h30 en maternelle), les clubs coups de pouce proposent des activités d'apprentissage du langage et de soutien en lecture et écriture à certains élèves de grande section de maternelle, CP et CE1, aux parents en petits groupes.

Gratuit, sur proposition des enseignants

Coût supporté par la ville : 5 400€

L'ACCUEIL DU MERCREDI ET DES VACANCES

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs. Les animateurs proposent des activités et sorties variées, adaptées aux âges des enfants. Sport, culture, découverte de la nature, etc. sont au rendez-vous. Les programmes d'activités sont disponibles sur le site de la ville et dans les panneaux d'affichage des centres de loisirs.

Inscription à l'accueil du mercredi :

- À l'année, en début d'année scolaire sur le portail famille ;
- Possibilité de modifier les inscriptions mensuellement, au plus tard le 25 du mois précédent, uniquement par courriel : enfance@ville-chevilly-larue.fr ;
- Si une date n'est pas annulée dans les délais impartis, elle sera facturée.

Pour les vacances scolaires, l'inscription se fait avant chaque période de vacances sur le portail famille.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis 1988, Chevilly-Larue compte parmi ses instances démocratiques un Conseil Municipal des Enfants (CME).

33 jeunes de CM2 et de 6e sont élus pour un an.

Un Maire enfant est désigné par ses collègues élus. Les jeunes conseillers peuvent concrétiser sur le terrain leurs projets. Ils se réunissent régulièrement en séance plénière ou en commissions thématiques où ils débattent et travaillent sur les idées qui leur tiennent à cœur. C'est pour eux une leçon pratique d'éducation civique et une initiation à la démocratie.

Au fil des années, ils ont inscrit plusieurs réalisations à leur actif : installation de panneaux de basket dans les écoles, sorties, parrainage d'enfants du tiers-monde, actions pédagogiques sur l'environnement, initiation aux premiers secours au sein des écoles.

PRÉVENIR POUR AGIR



Chevilly-Larue, en lien avec de nombreux partenaires, organise des actions de prévention. Un programme de prévention bucco-dentaire est mis en place avec le Département. Le service prévention se rend régulièrement dans les écoles et les centres de loisirs pour aborder différents sujets au travers du jeu notamment : l'égalité filles-garçons, le harcèlement scolaire, etc. Une sensibilisation au handicap est également menée dans les écoles en plaçant les élèves dans des situations de handicap et d'aidant.

Gratuit

LES CLASSES DE CIRQUE

Chevilly-Larue est dotée d'un chapiteau où les enfants de maternelle peuvent s'initier aux arts du cirque. Accompagnés par des intervenants spécialisés, les élèves de grandes sections de maternelle suivent un stage de deux semaines dans l'année. À l'issue, les enfants se produisent en spectacle devant les familles.



Les classes cirque peuvent se prolonger par un atelier cirque à partir de 6 ans (activité périscolaire).

Infos : ville-chevilly-larue.fr

Payant (tarif selon quotient familial)

Coût pour la ville : 66 368 €

... Découvrir en expérimentant

LES CLASSES MUSICALES



Les élèves de CE2 peuvent s'initier à la musique grâce aux classes musicales. Pendant le temps de la restauration, les professeurs leur font découvrir divers instruments.

Gratuit

LES CLASSES DÉCOUVERTES

À la mer, à la campagne, à la montagne... chaque année, un séjour "découverte" d'une durée d'une semaine (7 jours/ 6 nuits) est proposé à chaque classe de CM2 et Ulis. La destination est choisie selon le projet pédagogique de l'enseignant. Pendant ce séjour, les élèves partent avec leur enseignant. Ils ont classe et participent à des activités de découverte selon le thème choisi.

Payant (tarif selon le quotient familial)

Coût : 187 240 €, 85 % de ce montant est pris en charge par la ville

LES SÉJOURS, STAGES ET ESCAPADES



Pendant les vacances scolaires et l'été, la ville organise des séjours d'une semaine à 10 jours en France pour les 6-11 ans. Ces séjours sont thématiques et proposent des initiations sportives et des temps de partage qui resteront dans les mémoires. Des activités sportives ou artistiques sous forme de stage d'une semaine et des escapades à la journée sont également au programme.

Payant (tarif selon le quotient familial)

Coût : 46 000 € pour les séjours hiver et été, 10 000 € pour les activités d'été (hors car)

CHEVILLY-LARUE, VILLE AMIE DES ENFANTS



Chevilly-Larue a reçu la distinction "Ville amie des enfants" en 2008 de l'Unicef et de l'association des Maires de France, reconnaissant les actions engagées par la commune en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ces actions ont pour objectif d'éveiller nos enfants de façon éclairée, riche et diverse tout en favorisant leur réussite scolaire.

... Découvrir en expérimentant

LE SPORT À L'ÉCOLE

La pratique d'une activité sportive chez les enfants est source de nombreux bienfaits : développement musculaire, acquisition de l'équilibre, acquisition de confiance, d'autonomie, et développement de la sociabilité.

La commune accompagne ces pratiques sportives en mettant à disposition des écoles ses équipements sportifs mais aussi en proposant des cycles d'activités sportives animés par un éducateur sportif spécialisé : jeux d'opposition, athlétisme, jeux de ballons...

CYCLE NATATION

Les élèves, du CP au CM2, bénéficient de cycles d'apprentissage de la natation, encadrés par des maîtres-nageurs sauveteurs, à la piscine Pierre de Coubertin. Un stage "découverte de l'eau" de 7 à 8 séances est proposé en fin d'année scolaire aux enfants de grande section de maternelle.

Gratuit

ÉCOLE DE DÉCOUVERTE DES SPORTS

Dans le cadre du projet sportif communal, un des engagements est la création d'une école de découverte des sports qui a été mise en place à la rentrée de septembre 2024 pour les enfants de 3 à 11 ans.

Son objectif est de favoriser la pratique sportive dès le plus jeune âge. Votre enfant peut ainsi découvrir et s'initier à divers sports tout au long de l'année sous forme de "cycles d'activités" (sports de raquette, sports de ballon, sports de combat, tchoukball, ultimate, etc.).

Public : 3-5 ans, 6-9 ans et 10-11 ans

Préinscription en ligne sur ville-chevilly-larue.fr et au forum de rentrée le 6 septembre 2025

Coût supporté par la ville : 29 310 €



LA CULTURE À L'ÉCOLE

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Chevilly-Larue dispose de nombreux équipements culturels de qualité avec lesquels des partenariats ont été élaborés pendant le temps scolaire et extra-scolaire.



Le conservatoire de musique et de danse

Chaque semaine, les élèves des écoles élémentaires participent à 1h d'éveil musical et d'initiation à la danse au conservatoire ou dans les écoles. De façon plus ponctuelle, les professeurs du conservatoire se déplacent également dans les écoles. Des concerts de découverte sont proposés tout au long de l'année par les professeurs du conservatoire.

Gratuit

La médiathèque Boris Vian

Qu'il s'agisse de visites à la médiathèque par des classes ou de la venue de médiathécaires dans les écoles ou encore de la mise à disposition de "malles de livres" dans les classes, les élèves baignent dans l'univers du livre et pas que.

Gratuit





La Maison des arts plastiques Rosa Bonheur

Les élèves d'élémentaire participent chaque semaine à 2h d'ateliers ou d'activités d'arts plastiques à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur.

Gratuit



La ludothèque Pauline Kergomard

La ludothèque mène des actions liées au jeu en tant que pratique (l'acte de jouer) et en tant que patrimoine (les jeux et les jouets). Tout au long de l'année, la ludothèque reçoit les enfants des accueils périscolaires et met en place des projets menés avec les différentes écoles de la ville.

Gratuit

La Maison du conte

Des formations-sensibilisations à l'art du conte sont proposées aux professionnels de la direction du projet éducatif local. Elles donnent lieu aux "Racontées" lors des temps périscolaires.

Gratuit

Le théâtre Cheville-Larue André Malraux

Un programme artistique (ciné-concert, ateliers...) est proposé aux enseignants et aux équipes d'animation en cohérence avec la programmation du théâtre.

Gratuit

En pratique

LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

À partir de 3 ans, l'école est obligatoire pour tous les enfants, qu'ils soient propres ou non. Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'école, il faut l'inscrire en petite section de maternelle.

Les inscriptions :

- Entre les mois de décembre et d'avril précédant la rentrée de septembre ;
- Si vous emménagez en cours d'année, l'inscription est à faire dès votre arrivée ;
- Si votre enfant a déjà fréquenté l'école, aucune démarche n'est à faire, sauf en cas de changement d'adresse.

À noter : la fréquentation scolaire des moins de 3 ans est soumise à l'accord de l'Éducation nationale.

Auprès du service de l'éducation

Justificatifs : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile (quittance de loyer, factures, etc.)

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Restauration scolaire et accueil de loisirs du mercredi :

- Inscription à l'année, dès le mois de juillet sur le portail famille ou auprès du service de l'éducation à l'Hôtel de Ville ;
- Possibilité de modifier les inscriptions mensuellement, au plus tard le 25 du mois précédent, uniquement par courriel : enfance@ville-chevilly-larue.fr ;
- Si une date n'est pas annulée dans les délais impartis, elle sera facturée.

Vacances scolaires :

- Inscription avant chaque période de vacances sur le portail famille.

Accueil du matin, du soir et l'étude :

- Aucune inscription préalable n'est nécessaire ;
- La facturation est établie selon la fréquentation sur le portail famille ou auprès du service de l'éducation.

L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Les écoles et les structures de la petite enfance coopèrent pour accueillir des enfants porteurs de handicap. Pour toutes questions sur la prise en charge des besoins particuliers de votre enfant sur les temps scolaires et/ou périscolaires, vous pouvez contacter le service enfance. Pour vous accompagner dans la constitution du dossier MDPH, vous pouvez vous rapprocher du service handicap.

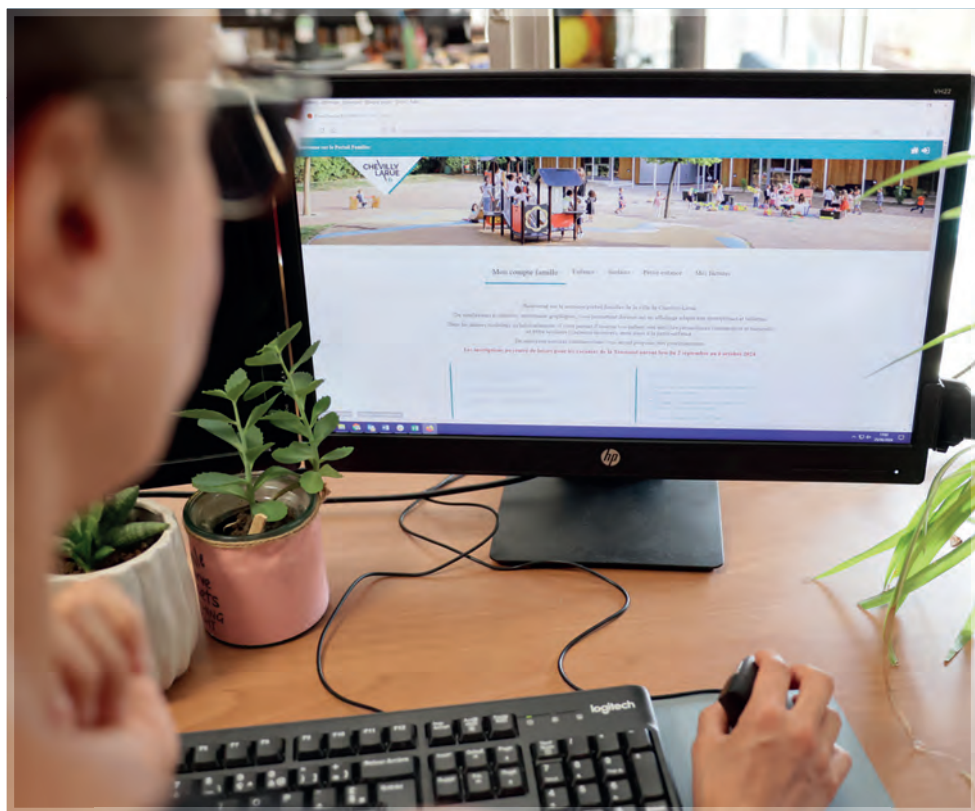
Service handicap : 01 45 60 18 97 ou retraitesantehandicap@ville-chevilly-larue.fr
Service de l'éducation : 01 45 60 19 43

LE PORTAIL FAMILLE

Vous n'avez pas le temps de passer en mairie pour inscrire les enfants à la cantine ou aux activités ? Pas de panique ! Chevilly-Larue vous propose de faire toutes ces démarches depuis chez vous tranquillement, sans stress, grâce au portail famille !

Ce portail permet :

- D'inscrire vos enfants aux activités périscolaires (restauration et mercredi) et extra scolaires (vacances scolaires) ;
- De payer vos factures en ligne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;
- De souscrire à l'envoi d'informations relatives aux activités scolaires, péri et extra scolaires de votre enfant, par le biais de mail ou SMS.



1 facture tout en un !

Sur votre facture, vous retrouverez non seulement les activités périscolaires mais également les activités artistiques (Conservatoire, Maison des arts plastiques Rosa Bonheur), l'école de natation, l'accueil en crèche si vous avez un enfant plus jeune. Plus simple la vie !

COMMENT PAYER SA FACTURE ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Par carte bancaire en ligne sur le portail famille ;
- Par carte bancaire, chèque ou espèces à la direction de l'Éducation ;
- Par prélèvement bancaire ;
- Par chèque en relais-mairie.

LE QUOTIENT FAMILIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le quotient familial détermine le barème tarifaire qui est appliqué dans le cadre de certaines prestations (restauration scolaire, centres de loisirs, conservatoire, etc.) en fonction de votre situation familiale et financière. Il est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Le calcul s'effectue à partir d'octobre pour l'année suivante (exemple : octobre 2025 pour application au 1er janvier 2026). Les formulaires sont remis début octobre à chaque élève. Chaque famille est invitée à faire calculer son quotient familial à la direction de l'Éducation ou bien à remettre le dossier de calcul à l'Hôtel de ville ou en relais mairie.

Il est également possible de télécharger le formulaire sur ***ville-chevilly-larue.fr*** et le renvoyer avec les pièces justificatives par mail à ***education@ville-chevilly-larue.fr***.

Des tarifs bas pour tous les Chevillais

Le mode de calcul retenu par la commune garantit l'équité entre les familles dont la contribution financière, même pour le quotient le plus élevé, ne correspond pas au prix réel des prestations.

Exemples :

- Un repas à la cantine : entre 0,51 € et 3,50 €, moins de la moitié du coût réel d'un repas pour le quotient le plus élevé
- Séjours été 2025 : entre 186 € et 465 €, soit 50 % du prix réel du séjour pour le quotient le plus élevé

la carte scolaire 2025-2026

VOUS HABITEZ CETTE ZONE

école maternelle
école élémentaire
LOUIS PASTEUR

4 avenue de la Croix du Sud
Tél. : 01 49 08 51 50
8h30 - 12h / 14h - 16h30



VOUS HABITEZ CETTE ZONE

école maternelle **SALVADOR ALLENDE**
1 rue du Rouguez - Tél. : 01 46 87 69 43
8h30 - 12h / 14h - 16h30

école élémentaire **PAUL BERT**
17 rue du Nivernais - Tél. : 01 46 86 53 85
8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE

école maternelle
école élémentaire
PIERRE & MARIE CURIE

13 rue du Lieutenant Le Coz
Tél. : 01 46 86 82 24
8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ
CETTE ZONE
école maternelle
écoles élémentaires
PAUL BERT A & B
17 rue du Nivernais
Tél. : 01 46 86 53 85
8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
école maternelle
JACQUES GILBERT-COLLET

2/4 rue Édouard Branly
Tél. : 01 46 87 98 65
8h30 - 12h / 14h - 16h30

école élémentaire
PIERRE & MARIE CURIE
13 rue du Lieutenant Le Coz
Tél. : 01 46 86 82 24
8h30 - 12h / 14h - 16h30

VOUS HABITEZ CETTE ZONE
école primaire
école élémentaire
FRIDA KAHLO

6 promenade Arthur Rimbaud
8h30 - 12h / 14h - 16h30

Vous avez besoin de précisions
concernant le découpage de la carte scolaire,
contactez la direction de l'Éducation
au 01 45 60 19 43

Calendrier des vacances scolaires 2025-2026

Le début des vacances a lieu le vendredi après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Rentrée des classes	lundi 1 ^{er} septembre 2025
Vacances de la Toussaint	du samedi 18 octobre au lundi 4 novembre 2025
Vacances de Noël	du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026
Pont de l'Ascension	les élèves n'auront pas classe les 15 et 16 mai 2026
Vacances d'été	samedi 4 juillet 2026

Direction de l'Éducation

HÔTEL DE VILLE

88 avenue du Général de Gaulle

Infos : 01 79 61 63 23 / enfance@ville-chevilly-larue.fr / education@ville-chevilly-larue.fr

Règlement : 01 45 60 18 75 / 18 76

Horaires

- Lundi, mercredi et jeudi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 13h30 à 18h30
- Vendredi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
- Samedi : de 8h45 à 12h